

AMUNDI OBLIG EURO DURABLE

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/05/2026

OBLIGATAIRE ■

Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : (C) 192,81 (EUR)
(D) 82,87 (EUR)

Date de VL et d'actif géré : 29/05/2026

Actif géré : 333,35 (millions EUR)

Code ISIN : (C) FR0010093724
(D) FR0010107169

Indice de référence :
100% ICE BOFA EUR SOCIAL, SUSTAINABLE & GREEN BOND INDEX

Notation Morningstar "Overall" © : 3

Catégorie Morningstar © :

EAA FUND EUR DIVERSIFIED BOND

Nombre de fonds de la catégorie : 1332

Date de notation : 30/04/2026

Derniers Coupons par part : 1,17

Objectif d'investissement

En souscrivant à AMUNDI OBLIGATIONS EURO DURABLES, vous investissez principalement dans des obligations de la zone euro notamment des obligations qui financent des projets verts, sociaux ou durables. L'objectif de gestion du fonds consiste à sur-performer sur 3 ans l'indice ICE EUR Social, Sustainable & Green Bond Index (Code Bloomberg : SSAE). L'univers d'investissement se compose d'au moins 75% de l'actif net (hors liquidités) d'obligations vertes, sociales et durables qui financent des projets ayant un impact positif sur la société.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



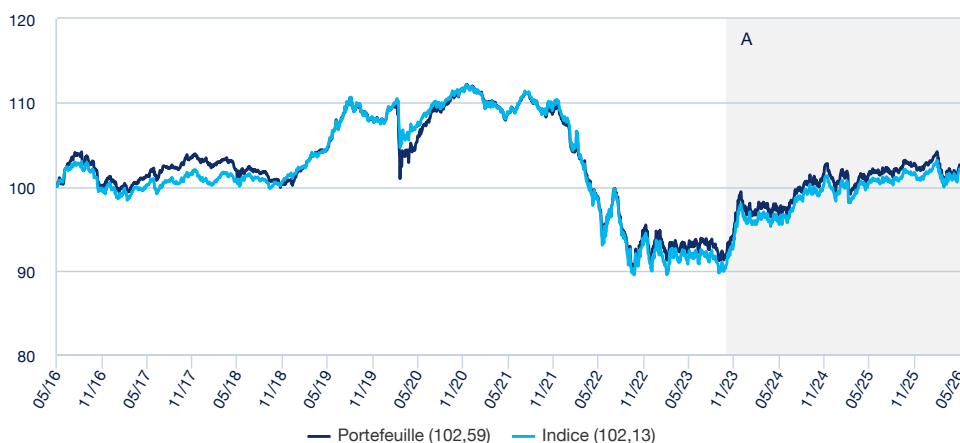
Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances et indicateurs de Risque

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : A compter du 31/10/2023, le benchmark sera : ICE EUR Social, Sustainable & Green Bond Index

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	31/12/2025	30/04/2026	27/02/2026	30/05/2025	31/05/2023	31/05/2021	31/05/2016	02/01/1986
Portefeuille	0,36%	1,19%	-1,51%	0,77%	9,84%	-5,65%	2,42%	424,90%
Indice	1,01%	1,01%	-1,01%	1,40%	10,69%	-6,12%	2,12%	-
Ecart	-0,65%	0,18%	-0,50%	-0,62%	-0,85%	0,48%	0,30%	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	1,13%	2,62%	8,31%	-15,89%	-3,30%	3,96%	6,80%	-2,24%	1,96%	3,30%
Indice	1,31%	2,61%	8,15%	-17,18%	-2,85%	4,05%	5,98%	0,41%	0,68%	3,32%
Ecart	-0,18%	0,01%	0,17%	1,29%	-0,45%	-0,08%	0,82%	-2,65%	1,28%	-0,03%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Sensibilité Taux ¹	6,35	6,00
Notation moyenne	BBB	A-
Taux de rendement	3,77%	3,38%
SPS ³	4,56	3,34
Spread moyen ²	76	51
Nombre de lignes	359	1 688

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence.

² Spread : différence de rendement entre une obligation et son emprunt d'Etat de référence (Allemagne dans le cas de la zone Euro)

³ SPS : Sensibilité Pondérée par le Spread

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	4,10%	4,82%	5,79%	4,87%
Volatilité de l'indice	3,39%	4,51%	5,99%	4,71%
Tracking Error ex-post	0,95%	0,71%	1,05%	1,29%
Ratio d'information	-0,67	-0,43	0,10	0,04
Ratio de sharpe	-0,29	0,06	-0,53	-0,11
Beta	1,19	1,06	0,95	1,00

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-20,75%
Délai de recouvrement (jours)	545
Moins bon mois	04/1987
Moins bonne performance	-5,47%
Meilleur mois	03/1986
Meilleure performance	7,75%

OBLIGATAIRE



Olivier Peythieu
Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Le mois de mai a vu le prix du baril se rapprocher de 90 dollars, en lien avec l'espoir d'un accord, propulsant les rendements à la baisse en zone Euro.

Du point de vue macro, les indicateurs économiques témoignent des premiers effets de la hausse des prix des matières premières. Ainsi, en Zone euro, l'inflation est ressortie à +3.0% en avril, après +2.6% en mars, principalement sous l'effet de l'énergie. Et les indicateurs économiques avancés, les enquêtes PMI, pointent vers un ralentissement de l'activité... qui conjugué aux espoirs d'un accord au Moyen-Orient ont poussé les taux européens à la baisse.

Aux États-Unis, si l'activité tient toujours, avec un marché du travail résilient, l'inflation a atteint +3.8% en avril, après +3.3% le mois précédent, poussant les intervenants de marché à réviser à la hausse leurs anticipations de taux monétaires. Ainsi, selon les marchés, la FED pourrait devoir appliquer une politique monétaire plus restrictive d'ici la fin de l'année.

Dans ce contexte, les taux ont évolué de façon opposée des deux côtés de l'Atlantique : l'anticipation d'une politique monétaire moins accommodante aux Etats-Unis a poussé les taux à la hausse. Le taux 2 ans américain grimpe de 13 pb, à 4.00%, le 10 ans de 7 pb, à 4.44%, et le 30 ans est inchangé à 4.97%, entraînant un mouvement d'aplatissement de 6 pb sur le 2/10 ans. En Zone euro, et même si la BCE va très probablement monter les taux de 25 pb en juin, l'espoir d'un accord qui diminuerait la pression sur les prix du pétrole a poussé les taux à la baisse : le taux 2 ans allemand baisse de 11 pb, à 2.53%, le 10 ans de 10 pb, à 2.94%, et le 30 ans de 5 pb à 3.50%, dans un mouvement d'aplatissement limité de 1 pb sur le 2/10 ans et de 5 pb sur le 10/30 ans.

Dans ces marchés, où les espoirs d'un accord ont porté les actifs risqués, les primes de risques des pays européens ont diminué, la prime de risque du Portugal se resserrant de 5 pb à 35 pb contre la référence allemande, celle de l'Espagne également de 5 pb à 41 pb. L'Italie surperforme, avec une prime en baisse de 11 pb, à 71 pb. La période de rattrapage de la France semble terminée, avec une prime en baisse de 4 pb à 61 pb.

Les Agences & Supra de la zone Euro affichent une prime de risque moyenne en baisse de 3 pb contre Allemagne et de 1 pb contre swap.

Les Covered affichent une prime de risque moyenne en contraction de 3 pb contre Allemagne et de 1 pb contre swap.

Enfin le Crédit s'est bien comporté, porté par une saison des résultats encourageante des deux côtés de l'Atlantique et des effets techniques toujours solides. Ainsi, le Crédit IG se resserre de 3 pb (à 79 pb), et cristallise une surperformance mensuelle de 25 pb par rapport aux emprunts d'État de même échéance, pour une surperformance cumulée sur l'année de 50 pb. Les Financières gagnent 3 pb, contre 2 pb pour les Corporates. Quant au High-Yield, il affiche un gain de 7 pb.

Dans cet environnement, nous avons relevé notre exposition au risque de taux, positive de 35 pb par rapport à l'indice de référence. Nous avons renforcé notre exposition sur la partie 5 ans, estimant que le marché intègre un scénario de hausses de taux trop agressif au regard du contexte actuel. Si les marchés semblent établir un parallèle avec 2022, le contexte nous paraît différent : l'économie mondiale sortait d'un puissant soutien budgétaire lié au Covid, les ménages avaient accumulé un excès d'épargne important, le marché du travail était très tendu et les chaînes d'approvisionnement restaient sous pression dans la phase de réouverture. Ces conditions ne sont plus réunies, ce qui rend l'environnement actuel sensiblement différent et devrait limiter le nombre de hausses de taux de la BCE.

Sur les dettes périphériques, le portefeuille affiche une surexposition de 70 pb sur l'Espagne et de 60 pb sur l'Italie. L'exposition à la dette d'Etat de la France est toujours sous-pondérée en portefeuille.

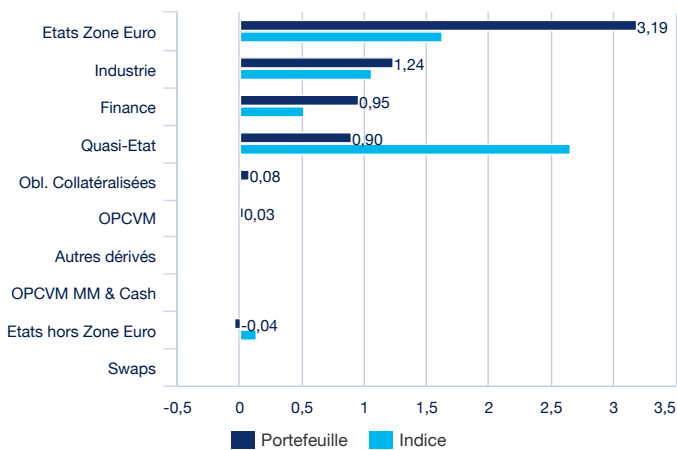
Sur le Crédit, l'exposition est demeurée stable : nous favorisons toujours les positions de portage Green sur les maturités 2 à 6 ans, qui offrent selon nous une meilleure valorisation et un portage intéressant.

Dans ce contexte, le portefeuille réalise une performance positive en mai, et surperforme son indice de référence en raison de l'exposition au risque de taux supérieure et de la sélection Pays.

À court terme, l'attention du marché restera focalisée sur le conflit au Moyen-Orient et les anticipations d'inflation, et par conséquent, les réponses des Banques Centrales. La question du soutien fiscal reste scrutée, dans un contexte d'endettement déjà élevé des pays de la zone euro (Italie et France). La volatilité pourrait demeurer élevée dans l'immédiat, les investisseurs continuant d'ajuster leur scénario de politique monétaire en fonction de la durée de cette situation et de la sévérité des dommages imputés aux différentes économies. Dans cet environnement, nous maintenons notre position positive sur les taux. Sur la courbe, nous maintenons notre surpondération sur la partie courte, 2 à 5 ans, qui offre selon nous une meilleure valorisation et un portage intéressant. Nous conservons notre vue constructive en matière de crédit : si les événements récents sur le marché de la dette privée méritent une attention particulière, le risque de contagion vers l'euro IG semble actuellement limité. En outre, les fondamentaux des entreprises restent solides, et les facteurs techniques sont porteurs sur la classe d'actifs, sans flux sortants significatifs à ce stade. Ainsi, la dynamique du marché crédit perdure, même si des sauts de volatilité sont probables à court terme. Dans ces conditions, nous maintenons une position surpondérée dans le secteur financier, reflétant notre confiance dans les fondamentaux du secteur bancaire. Enfin, plus que jamais, nous nous concentrerons sur la sélection des émetteurs en raison de l'augmentation du risque idiosyncratique sur le marché.

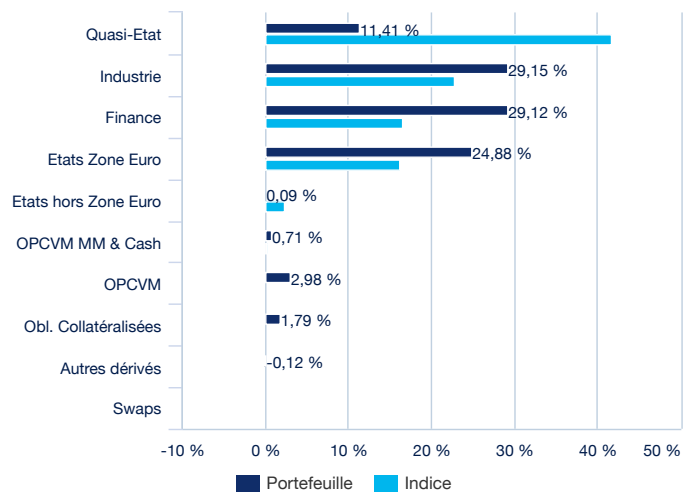
Répartition par secteur (Source : Amundi)

Sensibilité taux (Source : Amundi)



Dérivés inclus

En pourcentage d'actif (Source : Amundi) *

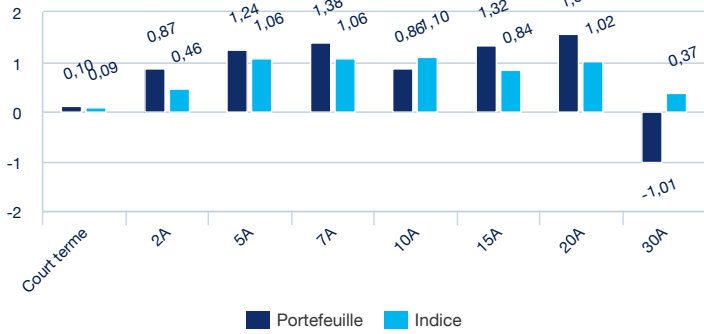


* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

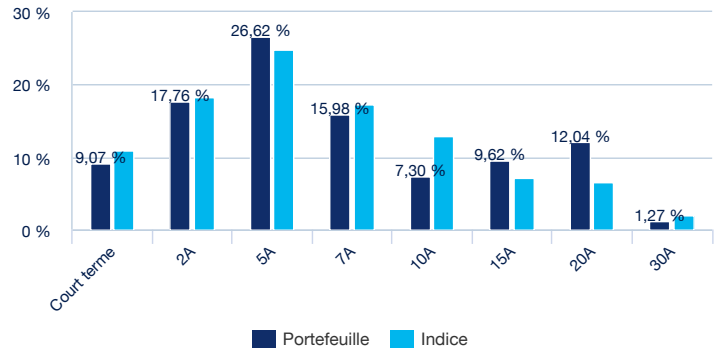
Répartition par maturité (Source : Amundi)

OBLIGATAIRE ■

Sensibilité taux (Source : Amundi)



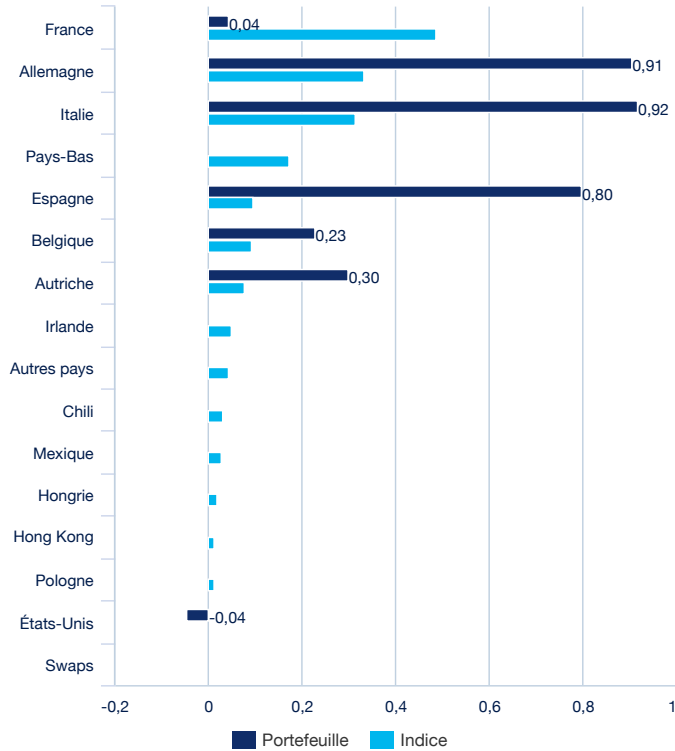
En pourcentage d'actif (Source : Amundi) *



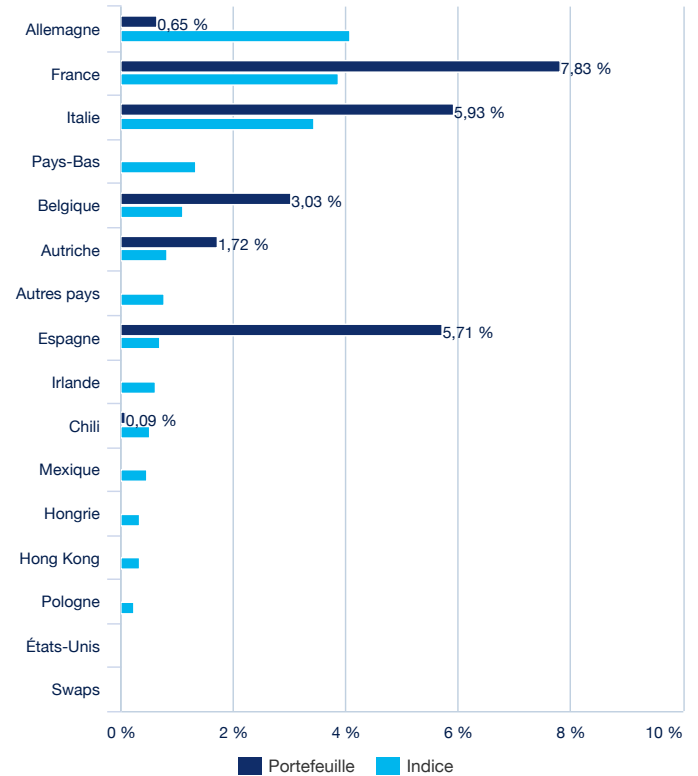
* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Répartition par pays (Source : Amundi)

Sensibilité taux (Source : Amundi)



En pourcentage d'actif (Source : Amundi)



Uniquement Titres d'Etat

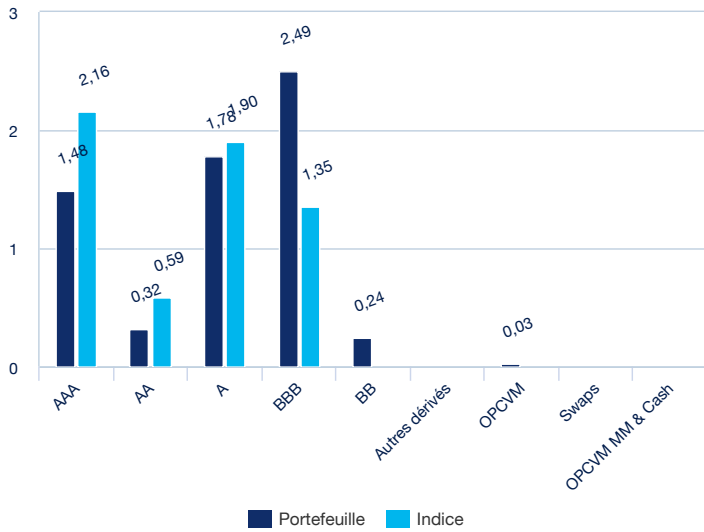
Dérivés inclus

Répartition par notation (Source : Amundi)

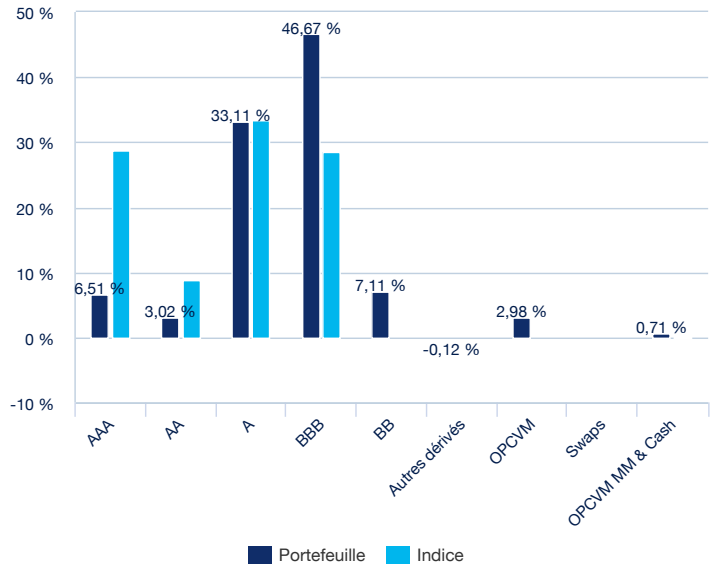
Uniquement Titres d'Etat

OBLIGATAIRE

Sensibilité taux (Source : Amundi)



En pourcentage d'actif (Source : Amundi) *



Dérivés inclus

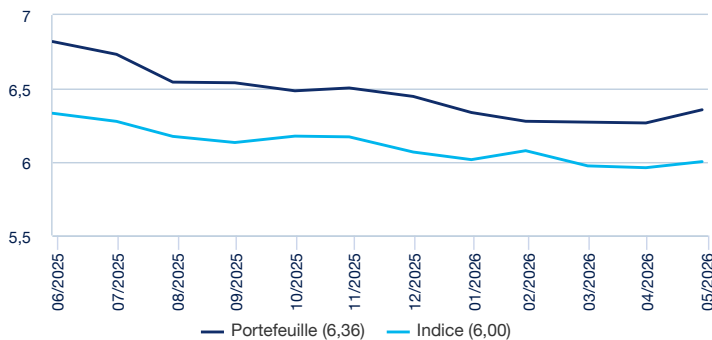
* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Principales surpondérations et sous-pondérations (% d'actif)

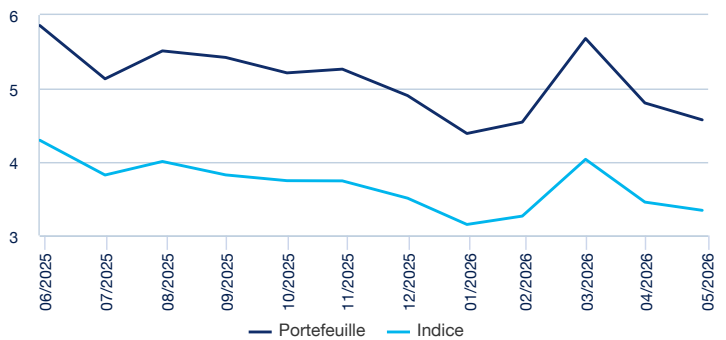
	Ecart (P - I)
Principales surpondérations	-
Etats Zone Euro	8,69%
Banking Tier 2	3,64%
Banking AT1	3,16%
Immobilier	3,08%
Automobile	2,93%
Principales sous-pondérations	-
Biens d'équipement	-0,24%
Services Publics	-1,59%
Etats hors Zone Euro	-2,28%
Supranationaux	-11,74%
Agences	-18,58%

Indicateurs de risque historique (Source : Amundi)

Sensibilité taux (Source : Amundi)



SPS (% Source : Amundi)



Principaux émetteurs (Source : Amundi)

	Secteur	% d'actif	Sensibilité	SPS Portefeuille	SPS Indice
Emetteurs Etats	-	-	-	-	-
FRANCE	Etats Zone Euro	7,83%	0,04	0,20%	0,36%
ITALIAN REPUBLIC	Etats Zone Euro	5,93%	0,92	0,61%	0,23%
SPAIN (KINGDOM OF)	Etats Zone Euro	5,71%	0,80	0,39%	0,05%
BELGIUM	Etats Zone Euro	3,03%	0,23	0,09%	0,04%
REPUBLIC OF AUSTRIA	Etats Zone Euro	1,72%	0,30	0,06%	0,01%

OBLIGATAIRE ■

	Secteur	% d'actif	Sensibilité	SPS Portefeuille	SPS Indice
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY	Etats Zone Euro	0,65%	0,91	0,00%	0,00%
CHILE	Etats hors Zone Euro	0,09%	0,00	0,00%	0,02%
Emetteurs hors Etats	-	-	-	-	-
EUROPEAN UNION	Quasi-Etat	4,32%	0,51	0,22%	0,28%
BNP PARIBAS SA	Finance	3,32%	0,11	0,18%	0,01%
ELECTRICITE DE FRANCE SA	Industrie	2,81%	0,13	0,16%	0,05%
BANCO BPM SPA	Finance	2,78%	0,06	0,04%	0,00%
CREDIT AGRICOLE SA	Finance	2,05%	0,10	0,17%	0,03%
SOCIETE GENERALE SA	Finance	1,79%	0,05	0,07%	0,01%
SOCIETE NATIONALE SNCF SACA	Quasi-Etat	1,76%	0,09	0,06%	0,01%
BPIFRANCE SACA	Quasi-Etat	1,75%	0,09	0,06%	0,01%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE	Industrie	1,58%	0,07	0,08%	0,01%
BPCE SA	Finance	1,55%	0,04	0,04%	0,01%
FERROVIE DELLO STATO ITA SPA	Industrie	1,54%	0,05	0,03%	0,00%
INTESA SANPAOLO SPA	Finance	1,39%	0,03	0,02%	0,01%
RCI BANQUE SA	Industrie	1,31%	0,04	0,04%	0,00%
CADES	Quasi-Etat	1,23%	0,06	0,02%	0,05%
BPER BANCA SPA	Finance	0,92%	0,03	0,02%	0,00%

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création du compartiment/OPC	28/09/2004
Date de création de la classe	28/09/2004
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (D) Distribution
Code ISIN	(C) FR0010093724 (D) FR0010107169
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:00
Frais d'entrée (maximum)	1,00%
Frais de gestion directs annuels maximum	0,96% TTC
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,90%
Coûts de transaction	0,11%
Frais de conversion	
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Historique de l'indice de référence	31/10/2023 : 100.00% ICE BOFA EUR SOCIAL, SUSTAINABLE & GREEN BOND INDEX 01/03/2005 : 100.00% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E) 30/06/2001 : 50.00% BLOOMBERG EURO AGGREGATE 5 - 7 YEARS (E) + 50.00% BLOOMBERG EURO AGGREGATE 3-5 YEARS (E) 04/01/1999 : 100.00% JPM EMU GOVT BND 5-7 YR

OBLIGATAIRE ■

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

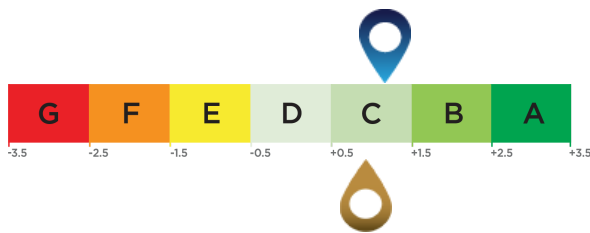
L'information contenue dans ce document est exclusivement destinée aux investisseurs institutionnels, aux investisseurs professionnels, « qualifiés » ou spécialisés et aux intermédiaires financiers. Elle n'est pas destinée à être distribuée au grand public, à la clientèle de particuliers et aux clients d'institutions financières quelle que soit la juridiction en vigueur ni aux « R ressortissants des États-Unis ». De plus, tout destinataire de l'information doit être reconnu dans l'Union européenne comme investisseur « Professionnel » tel que le définit la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIFID ») ou chaque réglementation nationale et dans le cas de la Suisse comme « Investisseur qualifié » au sens de la loi fédérale suisse du 23 juin 2006 sur les organismes de placement collectif (CISA), de l'Ordonnance d'exécution du 22 novembre 2006 et de la circulaire FINMA 2013/9 sur la distribution de placements collectifs. L'information ne peut en aucune manière être distribuée au sein de l'Union européenne à un investisseur non « Professionnel » tel que le définit la directive MIFID ou, en Suisse, à un investisseur qui ne répond pas à la définition d'« Investisseur qualifié » selon la législation et la réglementation en vigueur.

©2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

OBLIGATAIRE ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG: 85% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E) + 10% ICE BOFA EURO HIGH YIELD INDEX + 5% JP MORGAN EMBI GLOBAL

 Score du portefeuille d'investissement: 1,15

 Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,92

Lexique ESG**Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

Couverture ESG (source: Amundi) *

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	99,31%	98,40%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	99,78%	99,65%

* Titres notables sur les critères ESG. Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte du cash).

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.